

**Mme PETIT-DELBARRE
SARL SO.DA.PA.
23 rue du Commandant Jean Duhail
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS**

Réf. : GM/2009-167
Objet : Libération des locaux

Fontenay-sous-Bois, le 1er juin 2009

Lettre recommandée avec A/R expédiée via le site www.laposte.fr

Madame,

Conformément à l'engagement de location signé entre la SARL SODAPA et SUNNIKAN Consulting en date du 02 juillet 2007, et suite à notre précédent courrier recommandé en date du 26 mai dernier, je vous confirme notre départ des locaux du 23 rue du Commandant Jean Duhail à Fontenay-sous-Bois.

Malheureusement, des retards dans la disponibilité des nouveaux locaux me contraignent à rester quelques jours après l'expiration du bail venant à échéance le 02 juin. Nous vous proposons bien évidemment de régler une indemnité pour ces journées supplémentaires d'occupation. Sachez que je mets tout en œuvre pour libérer les locaux le plus vite possible.

Conformément à notre précédent courrier recommandé du 26 mai, je vous remercie de bien vouloir me préciser les modalités relatives à l'état des lieux et à la remise des clés.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les meilleures.



Dr Georges MARTIN
Gérant